

## L'enseignement agricole « pour et dans les territoires »

Un séminaire organisé par l'Ecole Nationale de Formation Agronomique et la  
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Midi-Pyrénées  
dans le cadre des Projets Régionaux pour l'Enseignement Agricole,  
le 13 Avril 2006,  
dans l'amphithéâtre du complexe agricole

Restitution des échanges par la Mission Agrobiosciences.



Ecole Nationale de Formation  
Agronomique,

BP 22687, 2 route de Narbonne, 31326  
Castanet-Tolosan cedex.

<http://enfa.mip.educagri.fr/>

La Mission Agrobiosciences est financée  
dans le cadre du contrat de plan Etat-Région  
par le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le  
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.  
Mission Agrobiosciences, Enfa BP 72 638,  
31 326 Castanet Tolosan.

[www.agrobiosciences.org](http://www.agrobiosciences.org)

## **L'enseignement agricole « pour et dans les territoires »**

Dans le cadre de la Loi relative au Développement des Territoires ruraux, les établissements d'enseignement agricole sont invités à renforcer leurs liens avec les territoires dans lesquels ils s'inscrivent, notamment au travers de projets d'établissements et ce, dans une perspective d'action territoriale et de développement rural.

Et, c'est bien parce qu'ils se situent physiquement et historiquement au cœur des territoires, que ces établissements ont toujours joué un rôle dans leur développement. Reste ceci : la question qui se pose aujourd'hui n'est pas d'éclairer leurs liens passés et présents, mais de comprendre en quoi la mise en œuvre de ces projets s'adapte aux nouveaux besoins de ces territoires. *« L'agriculture connaît une révolution comparable à celle des années 60. Il est capital de pouvoir s'appuyer sur l'enseignement agricole et ce, même si ses missions ont évolué »*. Le propos d'Alain Fauconnier, Vice-Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées, illustre parfaitement la problématique instruite lors du séminaire *« L'enseignement agricole pour et dans les territoires »* organisé par l'Ecole Nationale de Formation Agronomique, le 13 Avril dernier, dans l'amphithéâtre du complexe agricole de Toulouse.

Un séminaire présidé par **Dominique Pélessié**, *Directeur régional et départemental de l'Agriculture et de la Forêt Midi-Pyrénées*. Avec les interventions de **Brigitte Laquière**, *Directrice de l'Ecole Nationale de Formation Agronomique*, **Agnès Terrieux**, *Laboratoire de recherches Dynamiques Rurales (ENFA-UTM-ENSAT/INP)*, **Jean-Yves Ollivier**, *IGGREF, Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires*, **Alain Fauconnier**, *Vice-Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées*, **Pierre Simon**, *Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage au Conseil Régional Midi-Pyrénées*, **Yvette Lesoin**, *Directrice de la Vie locale, Environnement et Développement Rural au Sicoval*, **André Valadier**, *Président de la Coopérative jeune Montagne*, **Anne-Marie Granié**, *Sociologue et Directrice du Laboratoire de recherches Dynamiques Rurales (ENFA-UTM-ENSAT/INP)* et **Jean-Pascal Fontorbes**, *enseignant, réalisateur ENFA, chercheur Dynamiques Rurales*.

Et pour l'animation et la restitution du contenu des ateliers thématiques : **Jean-Paul Douzals**, *Enfa*, **Jean-Claude Teurlay**, *Draf Midi-Pyrénées*, **François Dascon**, *Enfa*, **Eric Bultel**, *Draf Midi-Pyrénées*, **Bernard Mondy**, *Enfa*, **Jerôme Gasztowtt**, *Enfa* et **Dominique Fouchier**, *Draf Midi-Pyrénées*.

**Une journée coordonnée par Dominique Fouchier (Draf) et Isabelle Seiller (Enfa), organisée avec le soutien de Myriam Pierré (Enfa), Hélène Beillouin-Charraud (Enfa), Gisèle Combarieu (Enfa), Serge Fauré (Enfa), Jean-Luc Granier (Enfa), les Services Généraux (Complexe Agricole Auzeville), en partenariat avec le Lycée Agricole d'Auzeville, le CFPPA d'Auzeville et le Scees-Cerit. Synthèse et restitution des échanges par la Mission Agrobiosciences.**

### **Un grand merci à...**

Corinne Avias (*Rectorat Toulouse*), Michel Bazaillas (*Legta de Montauban*), Marc Beillot, Henri Belbes (*MFR Escatalens*), Pascale Bibes (*Legta de Saint-Gaudens*), Franck Bocher (*Legta de la Roque*), Romain Bourgeois (*FRMFR Brens*), Isabelle Bousquet (*Draf*), Cécile Bruere (*Cabinet Aïda*), Eric Bultel (*Draf*), Benoît Carlier (*Stagiaire Enfa*), Evelyne Casale (*LEPRP l'Oustal*), Jacques Castets (*Draf*), Alix Charrier (*Apecita*), Francis Choury (*Rectorat Toulouse*). Serge Cheval (*FRMFR*), Marc Cianni (*Lycée forestier privé du Haut-Languedoc*), Serge Coalova (*FRMFR Brens*), Claude Crayssac (*Institut de Lestonnac*), Jean-Louis Cung (*Legta d'Ondes*), Roland Darre (*Envt Toulouse*), François Dascon, (*enfa*), Jacques Daydé (*Lycée forestier privé du Haut-Languedoc*), Emmanuel Delage de Luget (*SREP-CFDT*), Marie-Ange Delestrade (*LP la Cadène*), Nicolas Delsaut (*MFREO Naucelle*), Georges Demeautis (*Lycée François Marty*), Michel Des Rochettes (*LEPRP l'Oustal*), Anne-Marie Donnadiou (*LPA de Rignac*), Jean-Paul Douzals (*Enfa*), François Dumont (*Lycée François Marty*), Renan Duthion (*SCEES/Cerit*), Loïc Edline (*LPA de Touscayrats*), Solange Espie (*MFREO Naucelle*), Alain Fauconnier (*Conseil Régional Midi-Pyrénées*), Jean-Baptiste Fauré (*LPA Lavaur*), Jean-Pascal Fontorbes (*Enfa*), Marge Franchini (*CFPPA Albi*), Pierre Gabriac (*ITEP de Grèzes*), Gérard Gasson (*LPA Lavaur*), Jérôme Gasztowtt (*Enfa*), Jean Gibergues (*Draf*), Jean-Michel Gimenez (*Carif-Oref*), Isabelle Gonne (*DESS Sciences de l'éducation*), Rose-Marie Gourdou (*FRC2A*), Anne-Marie Granié (*Enfa*), Muriel Greffier (*Chambre d'agriculture du Tarn*), Chantal Grenier (*LPA Moissac*), Jean-Louis Griffon (*LPA de Tarbes*), Philippe Hardy (*EPL Auzeville*), Marie-Claude Hascoet (*EPL d'Auch Beaulieu*), Christophe Herail (*LEAP de Vaxergues*), Catherine Hervé (*LPA de Lavaur*), Christophe Huau (*Legta de Saint-Gaudens*), Yashmina Issad (*Legta d'Albi*), Gérard Lacan (*DRE*), Christian Lacaze (*LPA Cahors*), Catherine Laidin (*EPN Rambouillet*), Brigitte Laquièze (*directrice de l'Enfa*), Daniel Lasaygues (*Aria Midi-Pyrénées*), Jean Laur (*MFREO Naucelle*), Samia Lay (*Chambre régionale d'agriculture*), Evelyne Lebon (*CFP Midi-Pyrénées*), Virginie Lemoigne (*FRMFR Brens*), Yvette Lesoin (*Sicoval*), Jean-Roger Martin (*Draf*), Joël Miquel (*Legta Albi*), Claude Miqueu (*Président de la Commission territoriale Adour*), Bernard Mondy (*Enfa*), Jean Montussac (*Legta Pamiers*), Mme. Muria (*Insee*), Mme. Olive (*Insee*), Jean-Yves Ollivier (*Diact*), Patrick Palisson (*FCPE Midi-Pyrénées*), Michel Pecqueux (*EPL Auzeville-Tolosane*), Dominique Péliissié (*Directeur régional et départemental de l'agriculture et de la forêt*), Eliane Peyrat (*Rectorat Toulouse*), Hervé Pibarot (*LEAP de Vaxergues*), Emeric Pillet (*EPL Mirande*), Bénédicte Portal (*CFP Midi-Pyrénées*), Sabine Pringault (*LEAP de Vaxergues*), Aude Ridier, Natacha Robert (*Legta d'Auch*) Isabelle Rohaut (*Legta de Saint-Gaudens*), Vincent Rousval (*Legta d'Albi*), Raymond Rouvellat (*Lycée François Marty*), Laurent Rouzeau (*LPA Cahors*), Sophie Sermot (*LP la Cadène*), Pierre Simon (*Conseil Régional Midi-Pyrénées*), Louis Simon (*Lycée forestier privé du Haut-Languedoc*), Daniel Sintès (*Legta de Saint-Gaudens*), Agnès Sirgant (*Legta de Pamiers*), Hassan Smar (*LPA Mirande*), Arnaud Stines (*Rurart*), Agnès Terrieux (*Enfa*), Jean-Claude Teurlay (*Draf*), Stéphane Thépot (*journaliste*), Bernard Thumerel (*Cabinat Aïda*), Joël Toreau (*Enfa*), André Valadier (*président de la coopérative jeune montagne*), Marie-Hélène Vauthier (*LPA de Touscayrats*), Nicolas Ventre (*Legta de la Roque*), Marie-Christine Vigouroux (*MFR Moissac*) et Thomas Vogel (*Legta Montauban*).

## Ouverture

---

**Dominique Pélissié, Directeur Régional et Départemental de l'Agriculture et de la Forêt Midi-Pyrénées**

*« Le territoire : une notion encore vague pour embrasser le local dans sa diversité »*

« En introduction, je voudrais tout d'abord rappeler que ces séminaires pour les établissements agricoles sont conçus pour ceux qui les gèrent, qui y travaillent, qui les dirigent, bref qui les font vivre.

Cette initiative répond à la demande du Ministère de l'Agriculture relative à la mise en place par les établissements d'enseignement agricole, de Projets Régionaux pour l'Enseignement Agricole (PREA). Ces établissements jouent déjà un rôle dans le développement des territoires parce qu'ils y sont installés et qu'historiquement, il y a une tradition de travail entre ces derniers, les professionnels, les collectivités et même les élus autrefois membres des conseils d'administration. Mieux, de part leurs compétences, ils contribuent au développement local. Mais ils évoluent dans un environnement particulier dont il nous faut aujourd'hui éclairer le sens : le territoire.

Le terme est quelque peu à la mode sans que l'on sache pour autant ce qu'il recouvre. Comment définir la notion de territoire ? Quelles compétences lui sont associées ? Et de quel territoire parle-t-on ? Par territoire, on désigne une zone déterminée, ce qui, implicitement, pose la question du choix de ses limites... Il constitue en outre, à mon sens, un bon outil pour appréhender la complexité d'un monde rural influencé à la fois par des instances nationales, européennes et mondiales. Voilà donc une belle tentative pour embrasser le local dans sa diversité.

Avant de laisser la parole à Brigitte Laquièze, directrice de l'Ecole Nationale de Formation Agronomique, je soulignerai un point concernant les politiques publiques. Auparavant et pendant longtemps, les politiques publiques étaient balistiques en ce sens où l'on mettait en place des outils pour servir un objectif. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Car avec l'émergence de la notion de développement durable, les choses doivent être posées dans leur globalité en prenant en compte les effets connexes ou rétroactifs de toute action.

Face à cette complexité, l'approche territoriale apparaît comme la plus pertinente. »

## **Brigitte Laquière, directrice de l'Ecole Nationale de Formation Agronomique**

### **« *Nous vivons une période de recomposition et de doute identitaire* »**

« Avant toute chose, je voudrais rappeler que l'Ecole Nationale de Formation Agronomique est située sur l'Agrobiopole, pôle d'excellence dans les secteurs de l'agronomie et des biotechnologies qui regroupe aussi bien des structures de formation que des structures de recherche. Elle est également située sur le "territoire" du Sicoval, la Communauté d'Agglomération Toulouse Sud-Est.

Nous vivons actuellement une période de recomposition, d'émergence de nouveaux dialogues, d'interrogations de la part des citoyens. Face à cela, il convient de se pencher sur le rôle que les institutions peuvent jouer, en particulier les établissements d'enseignement agricole. Peuvent-ils constituer une ressource pour le territoire ? Pour répondre à cette question, comme l'a d'ailleurs souligné Dominique Pélissié, il nous faut d'abord définir la notion de territoire. Connoté négativement, ce terme a bien souvent le sens d'une fermeture au monde extérieur. Ne marque-t-on pas ou ne défendons-nous pas notre territoire ? Mieux, il renvoie à la notion de repli identitaire, d'un enfermement sur soi. Or, paradoxalement, plus les identités sont fortes, plus il est facile de s'ouvrir au monde. Finalement, le repli défensif n'est pas le signe d'une identité bien définie mais d'une faiblesse, d'un doute identitaire. D'où cette question : comment se construisent ces territoires face à ce phénomène d'ouverture ou de repli identitaire ? Quelles sont leurs capacités d'ouverture ? Avec le concept de développement durable, le territoire peut s'étendre à la planète tout entière, planète dans laquelle les identités peuvent s'inscrire. »

## Le territoire, quelles définitions ?

---

**Agnès Terrieux, Laboratoire de recherches Dynamiques Rurales (ENFA-UTM-ENSAT/INP)**

### « *Espèces d'espaces* »<sup>1</sup>

« Je vais tenter de démêler les usages que nous faisons des termes **zone et territoire** pour qualifier deux « espèces d'espaces ». Que veulent dire ces mots ? Comment sont-ils employés dans le cadre des politiques publiques ? Je tenterais également d'expliquer comment les géographes se saisissent de ces termes pour analyser la réalité.

### *Zone... compensation d'un manque !*

Une zone est le résultat de l'application d'une connaissance dite objective à un espace. En Grec, la « zona » est une ceinture<sup>2</sup> et les géographes de l'Antiquité construisent les zones en même temps que la sphéricité terrestre, selon des critères scientifiques : une zone est une portion d'espace terrestre comprise entre deux parallèles. Ainsi, par exemple, la zone intertropicale est définie comme « l'espace au zénith duquel se trouve le Soleil à midi deux fois par an ».

A l'époque contemporaine, le terme de zone fait plutôt référence à une « portion d'espace soumise à une réglementation particulière d'aménagement », déterminée selon des données statistiques. Les zonages de l'espace n'ont pu se multiplier qu'à partir du moment où la statistique nationale a existé, c'est-à-dire en 1946. Après avoir déterminé une moyenne, on pointe ce qui est au-dessus et en-dessous et ce principe peut être appliqué à toute donnée statistique. Selon l'évolution de la densité de population (ZRR), le taux d'emploi (zone franche), ou encore la réussite aux évaluations d'entrée en sixième (ZEP), il est possible d'ériger en « zone » tout espace dont le profil statistique s'écarte de la moyenne, l'usage faisant que la zone est discriminée de façon négative. Dans une logique de politiques publiques visant à l'égalité, la zone devient « l'espace éligible à la compensation d'un manque » : « si vous êtes là, alors vous relevez de la politique Z... et vous avez droit à... ». Ces politiques sont construites depuis l'extérieur de l'espace zoné et le statut conféré à l'espace et à ses habitants ouvre droit automatiquement à des aides, ce que Bertrand Hervieu nomme la « logique de guichet ».

### « *L'emboîtement des territoires et des singularités humaines* »

Le territoire est un espace caractérisé par une surface et des limites. Composé et inscrit dans un emboîtement de territoires, il est doté de caractéristiques naturelles et culturelles : il porte la marque des aménagements opérés au fil du temps par les sociétés humaines. Plus que le nom donné à un territoire, c'est son appropriation par un groupe qui en fait toute la singularité. Les sociétés humaines, qui s'installent sur un territoire dans le but de s'y

---

<sup>1</sup> Georges Pérec, *Espèces d'espaces*, Ed. Galilée, 2000.

<sup>2</sup> C'est la référence à la ceinture, ce qui entoure, qu'il faut entendre dans « la zone » terme utilisé pour désigner l'ancien tracé des fortifications parisiennes, avant que le terme ne dérive dans le langage courant.

reproduire, l'aménagent et mettent en œuvre dans leurs territoires des réalités matérielles et des informations, socialisées et symbolisées. Ce que Claude Raffestin<sup>3</sup> résume dans la formule : « le territoire est un espace dans lequel on a projeté du travail...et qui, par conséquent, révèle des relations toutes marquées par le pouvoir ».

### ***La puissance centralisatrice remise en cause par les revendications locales***

En France, ce terme est associé, historiquement, à l'idée d'aire de compétence de l'Etat moderne et centralisateur. Son contenu politique, étatique et national, est donc ancien et profondément ancré. Auparavant, ce terme faisait référence aux actions menées à l'échelle nationale mais cette exclusivité a été remise en cause dans les années 60 suite à la montée en puissance de revendications locales qui ont engendré une profonde recomposition politique et institutionnelle. Cette recomposition pose implicitement la question de la légitimité de l'Etat à conserver l'exclusivité d'une réflexion sur le territoire, réflexion qui évacuerait en outre les problèmes écologiques ou sociaux.

Après avoir négligé ou contrecarré ces revendications, les élus se sont emparés de cette question. Reconnus comme des « acteurs » locaux, ils ont pu construire un schéma global de politiques publiques fondé sur la proximité et la démocratie participative (rénovation de la gouvernance). Ils ont même "domestiqué" le « développement local », conçu comme virulent et contestataire, en le transformant en « développement territorial »<sup>4</sup>. L'idée générale est simple : c'est au plus près du terrain que les problèmes sont le mieux diagnostiqués, que les solutions contextualisées sont les plus adaptées ou, à tout le moins, les plus efficaces.

C'est à ce moment que sont votées les lois Pasqua<sup>5</sup> et Voynet<sup>6</sup> sur les pays, la Loi d'Orientation Agricole, de 1999 avec le Contrat Territorial d'Exploitation ou encore la Loi Solidarité et Renouveau Urbain dont voici les principales caractéristiques :

- la détermination en interne de l'espace concerné, surnommé « le territoire pertinent ».
- la construction collective d'un ensemble d'objectifs à atteindre et des voies pour y parvenir (les chartes des pays par ex.)
- une logique de projet contractualisé avec la puissance publique nationale (un territoire + un projet = un contrat)

L'ensemble de ces politiques ouvre la possibilité de la mobilisation et de la contractualisation, au nom de l'équité territoriale.

### ***Les classes moyennes : les "gagnantes" des politiques décentralisées***

La popularité du terme territoire dans les sciences sociales coïncide avec cette évolution et ses traductions socio-politiques et institutionnelles (décentralisation, transfert de compétences). Le géographe Bernard Debarbieux<sup>7</sup> souligne que les classes moyennes sont les grandes gagnantes de ces politiques territorialisées. Il remarque également, avec une malice certaine, que les chercheurs sont membres de ces classes moyennes, ceci pouvant en partie expliquer cela. Plus sérieusement, il affirme que le territoire est conçu comme un concept intégrateur de multiples réalités, à la fois naturelles et sociales, manifestations locales de processus relevant

<sup>3</sup> Pour une géographie du pouvoir, Ed. Litec, 1980.

<sup>4</sup> Cf. Marcel Jollivet

<sup>5</sup> Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, Loi n°95-115 du 4 février 1995

<sup>6</sup> Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et portant modification de la loi 95-115 du 4 février 1995.

<sup>7</sup> Département de géographie de l'Université de Genève.

de plusieurs échelles à la fois. Pour ma part, j'ajouterai que la polysémie du terme de territoire est plutôt un atout pour amener les acteurs à se parler.

***Le pôle de compétitivité : une forme de "darwinisme" social***

Deux termes commencent à prendre une importance nouvelle dans le discours et les politiques publiques. Je souhaiterais avoir une réflexion rapide à leur sujet car ils vont probablement ouvrir de nouvelles perspectives de recherche. Un nouvel espace, le « pôle » (ce vers quoi les choses convergent) et une nouvelle injonction la « compétitivité ». Je pense que nous assistons à la fin des logiques de pensée qui ont conduit à l'édification des politiques territorialisées, voire même des politiques zonées.

J'y vois en effet une forme de "darwinisme territorial". Qu'est-ce que la compétitivité sinon l'organisation de la compétition ? Autrement dit, l'affirmation qu'il y aura, c'est certain, un vaincu et plus hypothétiquement un vainqueur<sup>8</sup>. A l'heure actuelle, l'évolution du champ conceptuel des politiques publiques, jointe à celle des financements nationaux ou européens, conduit à s'interroger sur l'avenir des espaces ruraux.

De plus, nous sommes confrontés à une double contradiction. La compétitivité, en ce qu'elle traduit le libéralisme au sens du « laisser faire » de Smith, entre en opposition avec les principes d'aménagement fondés sur l'égalité et même l'équité territoriale. Bien plus, elle sacrifie les ambitions de développement durable, l'activité des pôles risquant de "pomper" les ressources des espaces qui les environnent. »

***Questions posées à Agnès Terrieux***

***Dominique Pélissié***

« Ne pensez-vous pas que la représentation cartographique constitue un élément important du territoire, de la représentation que tout un chacun peut s'en faire ? »

***Agnès Terrieux***

« Il s'agit en effet d'un bon outil pour proposer des solutions de découpage, et de conduite de la réflexion. »

***Question***

« Au cours de votre exposé vous avez évoqué le territoire en employant le singulier. A mon sens, ce terme est pluriel. Il y a plusieurs territoires. Ensuite, j'aimerais réagir sur ce qui a été dit concernant la cartographie. L'homme a une tendance naturelle à vouloir cartographier les territoires alors que certains territoires sont mouvants et issus de représentations collectives. Le territoire a au moins deux dimensions : spatiale et subjective, de l'ordre de la perception. »

***Patrick Palisson, FCPA Midi-Pyrénées***

« Si mes souvenirs sont exacts, on enseignait auparavant deux domaines de la géographie : l'un physique et l'autre humain. Observez-vous plutôt une cartographie physique ou humaine dans ces territoires de projet - je pense à l'Aveyron par exemple ? »

---

<sup>8</sup> Georges Pérec, *W ou le souvenir d'enfance*, Gallimard, 1993.



### ***Agnès Terrieux***

« Tout d'abord, pour répondre à la première question, je ne me souviens pas avoir employé le terme territoire dans un sens singulier. Tout comme vous, je le considère comme pluriel. Maintenant, la conception du territoire s'appuyant sur des représentations philosophiques de l'espace qui sont, par principe, incommensurables il ne nous revient pas de trancher ! »

Patrick Palisson remarque qu'il existait, auparavant, deux branches de la géographie selon qu'elle soit physique ou humaine. Il n'en va plus de même actuellement. L'Homme aménage, influence le territoire sur lequel il vit. Autrement dit, on ne peut appréhender la géographie physique d'un lieu sans prendre en compte la marque laissée par l'Homme. Bien qu'elle soit encore plurielle, l'une des définitions actuelle de la géographie est la science des territoires, ce dernier réconciliant les dimensions physique et humaine.

## **Les politiques de pôles**

---

### **Jean-Yves Ollivier, IGGREF, Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires**

#### ***« Les outils du développement local »***

« Je rappellerai tout d'abord que les politiques territoriales ont été relancées depuis quelques années à travers notamment les lois Pasqua en 1995, Voynet en 1999 ou encore par la création des volets territoriaux comme les Contrats de Plan Etat Région. Plus récemment, la Loi de développement des territoires ruraux est venue renforcer cette volonté de favoriser le développement économique et la création d'emploi dans les territoires ruraux.

#### ***Deux logiques : compensation par la discrimination positive et valorisation des ressources internes***

Les politiques en matière de développement rural relèvent d'une gestion des espaces ruraux. Autrement dit, elles ne visent pas spécifiquement l'économie. Les premiers objectifs qui ont été définis et les premières politiques conduites dans ce cadre – c'est du moins ce que nous donne à voir l'histoire – ont visé la mise à niveau des infrastructures. C'est à partir des années 70 que s'amorcent des objectifs plus globaux concernant les politiques de développement rural avec le lancement des premiers contrats de Pays. Depuis lors, deux démarches politiques ont été développées parallèlement. D'un côté, une démarche de zonage de territoires identifiés, selon des indicateurs socio-économiques, comme les plus fragiles, les massifs montagnards par exemple, et bénéficiant de mesures fiscales ou de fonds interministériels spécifiques. De l'autre, l'appui à des projets de développement portés par des territoires et valorisant leurs ressources propres (naturelles, économiques ou humaines). Nous sommes donc face à deux logiques d'intervention : l'une relevant d'une compensation avec discrimination positive, l'autre valorisant les ressources internes des territoires par le biais d'interventions publiques. L'élément important étant l'intersectoriel. Cette deuxième démarche peut conduire, si des précautions ne sont pas prises, à favoriser les territoires les plus dynamiques et les mieux armés en moyens d'ingénierie, au détriment des territoires les plus fragiles.

### ***Contrat de Pays : l'atout du dialogue, l'incohérence entre divers territoires***

Le premier outil dont je voudrais parler est le contrat de Pays. 349 Pays sont reconnus en France. Ils représentent les ¾ de la surface et 49% de la population. Bien que la création de ces derniers soit pour la plupart récente (2004-2005), l'évaluation de cet outil conduite par le CGGREF<sup>9</sup> montre que le bilan est plutôt positif, même si l'efficacité peut encore être améliorée. Car ils possèdent une qualité majeure : ils provoquent le dialogue entre élus, société civile et partenaires financiers. Seule ombre au tableau, l'insuffisance de cohérence entre divers types de territoire (pays, parcs régionaux, intercommunalités, territoires LEADER...).

### ***L'ingénierie territoriale : du besoin de gérer la complexité des acteurs et des temps***

Deuxième outil : l'ingénierie territoriale. Si auparavant on parlait d'agent de développement, on parle aujourd'hui – c'est un terme validé – d'ingénierie territoriale, celle-ci étant définie comme l'ensemble des savoir-faire professionnels dont ont besoin les pouvoirs publics pour conduire l'aménagement des territoires. Concrètement, quel est son contenu, pour les services de l'Etat ? La connaissance des territoires (diffusion des informations en vue de leur partage par les différents acteurs, rôle des services l'Etat), une présentation des orientations de l'Etat sur les territoires, une aide à la conduite ou à l'élaboration des projets de territoires. Elle doit répondre ainsi aux besoins de gérer la complexité, de mener des dialogues de base....

Pour aborder le troisième outil, la recherche, je ferai référence à l'une des conclusions d'un colloque de la DIACT organisé récemment à Agen. La recherche n'a semble-t-elle pas trouvé sa juste place dans l'élaboration des politiques territoriales lesquelles requièrent d'une part, une approche pluridisciplinaire et, d'autre part, une réponse rapide. Bien souvent, le pas de temps pour le terrain et pour le laboratoire n'est pas le même.

Enfin, les centres de ressources, quatrième et dernier outil, ne doivent pas se restreindre à n'être qu'une banque de données. Ils doivent intégrer l'accompagnement de l'action et faciliter l'orientation des partenaires vers les bonnes sources d'information et la diffusion de ces dernières.

### ***« Etre acteur du territoire ne se décrète pas »***

En conclusion, les établissements agricoles ne sont pas dépourvus d'atouts : ancrage et connaissance des enjeux du territoire, liens avec les acteurs. Ce sont donc des acteurs solides pour aider les acteurs de terrain à élaborer des projets territoriaux. Mais, ce rôle ne se décrète pas ! Pour être un partenaire de développement, il faut être reconnu comme tel. Autrement dit, il est nécessaire de travailler avec l'ensemble des partenaires pour élaborer des programmes solides et efficaces. »

### ***Questions posées à Jean-Yves Ollivier***

#### ***Claude Miqueu, Président de la Commission territoriale Adour***

« Je me souviens d'une conclusion d'un colloque que nous avons intitulé « la fin des territoires », l'économie surpassant en force l'action des acteurs locaux. Il me semble que nous avons tout intérêt à quitter l'analyse franco-française pour élargir notre vision. C'est une première remarque. Ensuite, théoriquement, pôle de compétitivité et politique territoriale

---

<sup>9</sup> Conseil Général du Génie Rural des Eaux et des Forêts

n'ont rien à voir dans leurs moyens ou leurs finalités. Pourtant, en ce qui concerne l'Aerospace Valley – le pôle de compétitivité Midi-Pyrénées et Aquitaine - nous avons essayé de constituer un maillage entre Bordeaux et Toulouse, centré sur le pays basque... Parfois les choses convergent. Enfin vous connaissez tous mon implication dans le dossier de la gestion de l'eau dans le bassin Adour Garonne, et j'espère - il s'agit d'une demande - que les établissements seront également à l'écoute des actions extérieures à l'instar de celle-ci. »

***Patrick Palisson***

« Monsieur Ollivier, pourquoi n'avez-vous pas cité les mots, parcs naturels et régionaux, conseil de développement et de compétitivité ?

Vous soulignez que les chercheurs ne sont pas impliqués dans l'ingénierie. Cette observation ne s'expliquerait-elle pas par le fait que les territoires aient les moyens de faire appel à des cabinets privés et pas nécessairement à des laboratoires ? »

***Dominique Fouchier***

« En ce qui concerne les appels à projet, il y a une compétition entre les territoires. Ceci n'est pas sans risques pour les territoires les plus fragiles. »

## **L'approche territoriale au Conseil Régional Midi-Pyrénées**

---

**Alain Fauconnier, Vice-Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées**

***« Les politiques régionales ont besoin d'un enseignement agricole fort et puissant »***

« Je voudrais juste dire quelques mots sur cette notion du territoire du point de vue du Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Le Conseil Régional a mis en place des outils de concertation et de contractualisation en ce qui concerne la formation et le développement économique et ce, à différentes échelles : celle du Pays, de l'agglomération ou des parcs, l'Aubrac par exemple. Il a également orienté son action sur le développement de pôles touristiques, outils incontournables du développement. Pour ce qui relève de l'enseignement agricole, je dirai "qu'il n'y a pas de souci à se faire" car il y a une vieille histoire entre le territoire et l'enseignement agricole. Et, pour reprendre les mots d'Edgard Pisani, ancien Ministre de l'Agriculture, si les dynamiques territoriales ont changé, le défi reste le même. Ainsi, à l'heure actuelle, l'agriculture connaît une révolution comparable à celle des années 60. Il est capital de pouvoir s'appuyer sur l'enseignement agricole et ce, même si ses missions ont évolué. Dans cette perspective, le défi que nous devons relever ne concerne pas la création de structures – à trop avoir de structures on ne sait plus vers laquelle se tourner – mais comment trouver appui sur celles existant déjà. Les politiques régionales ont besoin d'un enseignement agricole fort et puissant. »

## **Pierre Simon, Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage au Conseil Régional Midi-Pyrénées**

### **« Comment le territoire se situe-t-il au cœur des compétences du Conseil Régional ? »**

« Je ne vous ferai pas l'affront de décrire la région Midi-Pyrénées. Je vous rappellerai juste l'importance qu'y tiennent les départements parfois bien éloignés les uns des autres même s'ils ne constituent pas la seule réalité vécue.

La région doit avoir un dialogue avec l'ensemble des départements. Certes, la ville de Toulouse croît mais ce n'est pas la seule. En outre, si l'on aborde cette question de la croissance de population sous l'angle de la formation, on remarque qu'il existe encore des disparités. L'Aveyron risque de perdre 10% de sa population scolarisée alors que la Haute Garonne en gagnerait 4%. Parfois, le volontarisme se heurte à ces phénomènes sur lesquels nous avons peu d'emprise.

Dès 1998, le Conseil Régional s'est interrogé sur la manière de mieux prendre en compte les échelons territoriaux afin d'y créer des dynamiques collectives. Deux grandes orientations sont prises simultanément : la mise en place d'un réseau régional formation pour l'emploi et la proposition de créer des maisons communes emploi-formation. Bien que ces dernières puissent être assimilées à des antennes régionales, leur objectif premier est bien d'être immergées dans leur environnement. Avec ce réseau, nous espérons engager une cohérence régionale. Et, en mettant l'accent sur la formation, c'est bien l'emploi qui nous visons car, selon nous, la formation constitue la meilleure porte d'entrée pour l'emploi.

Qu'est-ce qu'une maison commune et quels sont ses objectifs ? Rassembler l'ensemble des partenaires pour que chacun puisse partager, avec d'autres, ses domaines d'excellence. La "maison" est un lieu dynamique favorisant les dialogues entre les différentes instances. Aujourd'hui, avec quelques années de recul, nous avons pu constater que les choses restent dans cette dynamique. Reste à savoir, puisqu'il s'agit de la question qui nous préoccupe aujourd'hui, comment l'enseignement agricole peut être partie prenante de cette dynamique.

Une petite remarque concernant le Centre de recherche et de documentation européennes (CRDE) et le plan régional de développement des formations (PRDF). Le président du Conseil Régional, Martin Malvy a souhaité que la région mène de front plusieurs actions, comme par exemple, le développement et la formation économiques.

Concernant le PRDF, même si les options du précédent programme sont toujours d'actualité, nous avons souhaité mettre en avant plusieurs points : l'importance de la qualification (car selon nous le diplôme reste le meilleur rempart contre le chômage) et du dialogue entre les différents acteurs nécessaires.

### ***Quel est le bon niveau d'intervention dans un maillage territorial parfois terrifiant ?***

La difficulté de notre tâche est de trouver, à l'échelle de notre territoire régional, le bon niveau d'intervention car ce territoire s'articule entre départements, pays et agglomérations. D'ailleurs, la politique de la ville est instructive sur la politique territoriale, l'agglomération étant en un sens, un territoire particulier. Cette diversité du maillage territoriale est certes une

richesse mais, par sa grande complexité, elle a quelque chose d'effrayant. Par exemple, pour continuer sur la thématique des formations, les diplômés type Bac +2 restent les moins touchés par le chômage. Mais ce type de formation est fortement percuté par les réformes LMD (Licence Master Doctorat). Les licences professionnelles représentent également des formations très intéressantes et je pense que l'enseignement supérieur doit se saisir de cette question de la professionnalisation des études. Il s'agit d'un nouveau défi pour le Conseil Régional en terme de ré-équilibre entre certains pôles universitaires et certains départements. Le pôle universitaire toulousain trouvera aussi son dynamisme au niveau régional et non strictement local. Cette remarque laisse largement entrevoir les actions possibles, le rôle que pourrait prendre les établissements d'enseignement agricole et ce d'autant plus qu'il nous semble nécessaire de nous appuyer – dans le cadre de cette approche territoriale – sur les dynamiques existants déjà. D'où l'intérêt de ces PREA... »

***M. Palisson***

« Comment mettre en empathie la grande sœur et le petit frère, l'éducation nationale et l'enseignement agricole ? Ne pensez-vous pas que ces deux types d'enseignements puissent se concurrencer dans les bassins d'éducation faiblement peuplé ? Quelle est la stratégie du Conseil Régional sur ce point ? »

***Alain Fauconnier***

« Il faut faire du "sur mesure" pour que les territoires ruraux ne soient pas sacrifiés à la grande sœur toulousaine. L'échange ne se restreint pas à un échange entre ville et campagne, et ne doit pas s'opérer unilatéralement de la ville à la campagne. L'offre peut aussi venir de cette dernière notamment en développant et en proposant des formations en milieu rural. »

***Pierre Simon***

« Il faut pratiquer le "tricotage territorial". A partir du moment où les gens ont l'habitude de travailler ensemble, la concertation est facilitée. »

## Le témoignage des acteurs du monde rural

---

**Yvette Lesoin, Directrice de la Vie locale, Environnement et Développement Rural au Sicoval.**

*« Le remède de la transversalité... qui prend en compte les trajectoires humaines »*

« Je voudrais tout d'abord excuser François Régis Valette notre président qui n'a pu se rendre disponible aujourd'hui.

Située au Sud-Est de Toulouse, la communauté d'agglomération du Sicoval regroupe 36 communes rurales et urbaines de 100 à 12000 habitants. En un sens, même à proximité d'une grande ville, un territoire peut exister et vivre.

Le Sicoval a été créé en 1975 par 6 communes sur la base de projets économiques. Sa force, dès sa création par les élus, a consisté en un partage des richesses. Très vite, la question du périmètre, des limites s'est posée et 28 communes sont venues enrichir cette communauté.

En 1992, considérant l'espace comme aussi important que l'économie, le Sicoval élabore une charte d'aménagement : 60% du territoire sera destiné à l'agriculture et aux espaces naturels, 20% à l'urbanisation et 20% réservé aux générations futures. Bien évidemment, face à cette multitude et la diversité des communes regroupées par le Sicoval, l'une des grandes questions qui nous préoccupent concerne l'appartenance des citoyens à un territoire situé à proximité d'une grande ville. Et, à ce titre, bien que les communautés d'agglomération n'aient pas de compétence directe en matière d'enseignement, nous avons mené quelques actions transversales dont il est possible de tirer, justement, des enseignements.

Partant du constat qu'une partie des jeunes collégiens de notre territoire étaient scolarisés en dehors de la communauté de commune, il nous a semblé primordial d'ouvrir ce territoire en créant des moments de rencontre. Nous avons ainsi favorisé l'échange entre les clubs théâtre de différents établissements, et élaboré en partenariat avec l'Enfa et les équipes techniques des services municipaux, un projet autour de la gestion des espaces verts. Ces expériences ont trouvé un large écho auprès de l'ensemble des acteurs mobilisés.

A la fois lieu d'innovation et de formation, les établissements d'enseignement agricole jouent un rôle primordial dans la dynamique des territoires et l'éducation des acteurs territoriaux de demain... les lycéens. »

## **André Valadier, Président de la Coopérative jeune Montagne**

### **« Le local n'est pas un enclos »**

« Lorsque la DRAF a sollicité ma participation à ce séminaire, j'ai à la fois apprécié l'invitation et redouté d'intervenir. Pourquoi ? Parce j'intervenais pour relater mon expérience et que cette dernière – la phrase n'est pas de moi – est une lanterne qui, accrochée dans le dos, n'éclaire que le chemin parcouru. Cela dit, savoir se retourner pour comprendre la durabilité de certaines démarches économiques n'est pas une perte de temps, bien au contraire.

### ***La coopérative Jeune Montagne : une initiative territoriale comme vecteur universel***

Dans un premier temps, je reviendrai en quelques mots sur l'expérience de Jeunes Montagnes. Créée en 1960, cette coopérative a d'abord été perçue comme un contre sens. Elle regroupe pourtant à ce jour 80 producteurs d'une moyenne d'âge inférieure à 40 ans et emploie 60 personnes. Sa production laitière annuelle s'élève à 140 000 litres par exploitation et le lait est acheté 0,45€ le litre soit 35% de plus que le prix du marché. Enfin, en terme d'impact territorial, si l'on se réfère à la superficie mobilisée par l'ensemble des acteurs de la coopérative (producteurs et salariés), un emploi occupe 23 hectares.

Certains ont pu dire que notre démarche était très localisée, que nous avons tendance à nous replier. Je peux vous rétorquer à ce jour que c'est faux : le territoire n'est pas un enclos. Depuis 2005, nous exportons régulièrement nos fromages au lait cru vers les Etats-Unis où les consommateurs recherchent de plus en plus des produits porteurs d'une histoire. Ce ne sont pas nos seuls contacts extérieurs : qu'il s'agisse de la race Aubrac, du couteau de Laguiole ou de la gastronomie, chacun de nos produits trouve une résonance à l'étranger.

### ***Revenir au sensoriel... pour aborder le culturel et l'esthétique***

Dans un deuxième temps, je vais aborder plus directement le sujet qui nous préoccupe aujourd'hui en vous parlant de la formation que j'ai reçue. A l'époque, j'avais remarqué que l'enseignement agricole, que l'on se situe en Bretagne, dans l'Aubrac ou ailleurs, était standardisé. Les méthodes de production enseignées ne variaient pas d'un bassin de formation à l'autre. Rappelons qu'à l'époque, l'objectif premier était de produire pour nourrir ; les mêmes méthodes s'appliquaient donc en tout lieu. Cela dit, l'acte de production – c'est un constat que nous avons fait quelques années après – ne peut être standardisé car on ne "climatiser" pas un territoire, on ne change pas ses particularités physiques, son relief par exemple. Au fil des années, l'acte de production, "le produire pour nourrir", est devenu une charge pour les agriculteurs : on produisait trop. Comment écouler les surplus ? Et les crédits de se substituer au consommateur... Dans les années 90, c'est la vache folle qui a fait son apparition et avec elle, l'abattage de tous les troupeaux suspects. Allait-on produire pour détruire ?

C'est dans ce contexte que certains territoires ont pris leur destin en mains à l'instar de Roquefort. Depuis longtemps, il est dit à Roquefort que  $1+1=3$ . Non seulement le lait de brebis est acheté à un prix trois fois supérieur à celui du lait de vache mais, en outre, son rendement d'utilisation est bien supérieur. Cet exemple montre qu'il est possible de bâtir des projets, d'obtenir une ressource locale là où elle semblait compromise. Et, pour réussir, il ne

faut pas positionner son produit en concurrence mais en complémentarité des autres, toute erreur de positionnement étant fatale.

Comment faire ? Quelle démarche mettre en œuvre ? Selon moi, tout part du consommateur. Autrement dit, la qualité première d'un produit est d'ordre sensoriel et ce n'est qu'une fois cette valeur reconnue que l'on peut passer aux suivantes : le lien avec le terroir, les dimensions esthétique et émotionnelle.

Cette démarche doit permettre à certains territoires de retrouver une vitalité rurale sans pour autant la garantir. Car, sans l'appui du tourisme, l'activité agricole ne suffit pas à faire vivre le monde rural. Développer l'activité touristique autour de ces produits permet de répondre à une autre demande des vacanciers, intéressés il est vrai par l'histoire d'un territoire mais aussi, j'en suis persuadé, par les acteurs qui le font vivre. »

## **La culture, un élément moteur du développement rural**

---

**Anne-Marie Granié, Sociologue et Directrice du Laboratoire de recherches Dynamiques Rurales (ENFA-UTM-ENSAT/INP)**

### **« La culture comme "levain" du développement »**

Mon intervention se décline en quatre points. Tout d'abord, je vous livrerai quelques réflexions sur des formes de rituels collectifs, de rites, de cérémonies comme éléments de maintien et de construction de lien social, de nouvelles formes de sociabilités dans les campagnes. Ensuite, je dirai "un mot" sur la culture, véritable "levain" de développement durable des territoires en prenant l'exemple du festival de Jazz in Marciac. Enfin, nous avons choisi de vous montrer quelques extraits du film *Le village qui fait jazz*<sup>10</sup> pour que vous puissiez voir et entendre ce que les autochtones et les allochtones disent et vivent dans leur territoire, dans l'interaction avec cet événement culturel.

### **« Le besoin de solidarité organique qui lie l'homme à un groupe »**

Dans les sociétés modernes, dont la société rurale aujourd'hui marquée par les recompositions sociales et les fonctions nouvelles des campagnes, il s'agit de recréer des systèmes de représentations communs afin que les individus puissent trouver des fondements à l'identité collective.

Ce sont les individus eux-mêmes qui procèdent bien sûr à ces formes de continuum et de re-création. Ainsi, Comme l'indique Selim Abou « l'homme a besoin d'une solidarité organique qui le lie à un groupe, où il se sente chez lui, en sécurité, connu et reconnu... »<sup>11</sup>. Il ne s'agit pas d'évoquer de l'identité fermée, car même lorsque des personnes se trouvent en situation de pluri-appartenances territoriales, on note toujours que, pour parler d'elles et de leurs localisations, elles convoquent un référent premier. Malgré la tendance largement diffusée au repli sur soi, on repère, si on y regarde de près, des éléments organisant la vie en commun.

---

<sup>10</sup> FONTORBES JP, GRANIE AM (2004), film ENFA 1h25mn.2004

<sup>11</sup> ABOU S., (1981) L'identité culturelle. Relations inter-ethniques et problèmes d'acculturation, *Anthropos, Paris*, 235pp



### *Quand le collectif s'appuie sur les aménités, une culture, des paysages*

Les associations (culturelles, sportives, sociales, socio-économiques, ...) sont très nombreuses dans les campagnes. Elles cristallisent le lien social comme forme d'échange, d'inter-connaissance et de co-construction de projets et d'actions. Aujourd'hui le milieu rural, dans sa diversité, a capacité à inventer des nouvelles activités collectives s'appuyant sur le territoire (tout en le construisant), les aménités, la culture, la patrimonialisation, le paysage et la richesse pluri et inter-culturelles des habitants (anciens et nouveaux) de ces campagnes. Les réseaux (dans la parentèle et hors de la parentèle) fabriquent du territoire au-delà de l'habiter. Ils fonctionnent comme des toiles d'araignées : réseaux d'affinités, de culture, de pensée, réseaux de culture de travail, réseaux de culture de formations (agricoles par exemple)...

### *D'autres formes de rencontres voient le jour... Jazz in Marciac*

Les rites (rituels et cérémonies) ont une dimension collective qui fait sens pour celles et ceux qui les partagent. Les rites comme le festival de jazz, convoquent le temps, le ou les lieux dans le cadre de relations sociales organisées, produites et reproduites. On dit et on écrit qu'il y a une diminution des formes de sociabilités dans les milieux ruraux. Je peux affirmer à la lumière des travaux de recherches que nous avons conduits dans les campagnes lomagnoles, aveyronnaises, gersoises... que si des formes de rencontres perdurent, d'autres voient le jour et se multiplient. L'exemple des festivals territorialisés est probant. On assiste bien à une montée de « rites publics » exprimés notamment dans la culture et dans le tourisme.

La valorisation et le développement des espaces ruraux sont liés aux inter-relations et aux inter-actions qui existent avec la ville et aux modes de gouvernance notamment dans leur(s) politique(s) territoriale(s) mise(s) en œuvre.

La conciliation entre les intérêts ruraux (portés notamment par les nouveaux habitants) et les intérêts agricoles est essentielle pour la vie des campagnes.

### *L'exaltation nature, corps, santé*

En effet on observe aujourd'hui :

- la propension des individus et/ou des familles à installer leur résidence à la campagne
- le maintien et/ou la création de certaines entreprises en lien avec la délocalisation
- le développement de l'accueil qui renvoie à différentes formes de tourisme liées à une attirance très forte pour les valeurs portées par la nature, le paysage, l'environnement ; une pratique de loisirs dans laquelle le corps et la santé sont particulièrement exaltés.

On assiste à une territorialisation de l'espace rural qui renvoie au patrimoine, à la culture, au projet de développement « **des hommes - un terroir - un produit - un territoire** », comme l'explique si bien M.Valadier. Ces recompositions de territoires ruraux donnent à voir des nouvelles formes de sociabilités. Elles se combinent avec la force ou la faiblesse des identités communales, territoires vécus, territoires construits ou espaces prescrits (communautés de communes, pays) plus ou moins appropriés ; et avec la taille et les configurations géographiques de ces territoires.

Les qualités que l'extérieur assigne au milieu rural sont à prendre en compte ainsi que les qualités-ressources que les campagnes s'assignent, se fabriquent pour se créer des dynamiques de développement.

### ***La construction de sociétés locales visibles***

Sur le socle du tourisme, de la culture, des loisirs, de la santé, de la patrimonialisation, la diversité des habitants des campagnes entraîne des sociabilités nouvelles. Il y a donc un lien très puissant entre les points suivants : **campagne** (tourisme – culture – loisirs – santé – environnement – paysage), la **diversité des gens** (d'ici, venus d'ailleurs, partis ailleurs et qui reviennent) et la **construction** (déconstruction – reconstruction) **de sociétés locales visibles** notamment par les sociabilités qu'elles fabriquent.

Les manifestations culturelles sont un élément fort de l'expression de l'identité communale, voire inter-communale et de certains pays. Les différents acteurs trouvent ou ont à trouver leur place dans le projet.

Les agriculteurs dans les différentes expressions du terroir sont de plus en plus présents dans les indicateurs de retombées économiques et symboliques. Les établissements de formation, les formations elles-mêmes trouvent leur place dans le projet culturel, donc dans l'identification et la production territoriale et par la même s'en nourrissent. Une action de développement est réussie lorsque ces différents éléments se conjuguent.

### ***L'identité comme indicateur d'efficacité organisationnelle***

La lisibilité identitaire renvoie à l'adhésion des individus aux valeurs, aux représentations, aux usages qui structurent la société locale et fondent son ancrage territorial. L'identité est un indicateur d'efficacité organisationnelle de la société locale, c'est à dire de son aptitude à susciter de la coopération entre ses membres.

La culture peut s'entendre et se décliner comme un élément du développement durable des territoires. A la fois produit et processus de construction identitaire, la culture est un élément d'attractivité, de rayonnement et de lien social. Les habitants peuvent y puiser de la fierté, qu'ils fréquentent ou non les manifestations proposées. Le dynamisme culturel d'un territoire est une « mise en mouvement » de la population pour continuer à produire ce territoire. Vivre ensemble, faire ensemble, faire du territoire et en vivre tel est l'objectif.

Les projets culturels de territoire autour d'un pays, d'une communauté de commune, d'une commune peuvent engendrer des processus de professionnalisation des acteurs. Beaucoup de territoires font de leur politique culturelle des stratégies de développement dans la durée ; le festival de Marciac en est un exemple.

### ***Le territoire ne se construit pas dans un face à face avec les pouvoirs publics***

Les territoires patrimoines ruraux ne se construisent ni seuls, ni dans un face à face avec les pouvoirs publics : les mondes extérieurs, l'urbain (touristes, consommateurs, néo-ruraux...) disent chacun leur mot. Par leur présence, leur action ils signifient aux habitants l'intérêt de leurs « patrimoines » paysager, agricole, culturel... Ils jouent un rôle dans cette campagne réinventée. « Ce nouveau local est un enjeu fort pour le monde rural. Enjeu de recomposition des pouvoirs et des savoirs, enjeu de rencontre avec les publics et avec les institutions nationales ou européennes, enjeu symbolique d'affirmation qu'on peut être né ailleurs et se revendiquer pourtant d'ici. Le local réapparaît comme le lieu de la synthèse entre un territoire et un produit, entre des producteurs et des consommateurs, entre des acteurs et des publics<sup>12</sup>. »

---

<sup>12</sup> RAUTENBERG M.(et al) direction, (2000), Campagnes de tous nos désirs, Mission du Patrimoine ethnologique, cahier 16, MSH Paris, 191pp.

## **Jean-Pascal Fontorbes, enseignant, réalisateur ENFA, chercheur Dynamiques Rurales**

### **« *Le village qui fait jazzer* »**

Ce Documentaire, *le village qui fait jazzer* est l'aboutissement de plusieurs années d'observations et d'entretiens avec les gens de Marciac pendant et en dehors du festival de Jazz. Ce film de recherche réalisé avec Anne-Marie Granié porte sur l'ancrage territorial de ce festival et les liens de sociabilité que cet événement a tissé. Ce film croise trois histoires : une histoire de rencontre celle du jazz et de Marciac, une histoire d'engagement, celle des bénévoles qui portent le festival d'une année à l'autre et une histoire de territoire, celle des produits de terroir qui tissent des liens entre la ville et la campagne.

Quelques informations avant la projection. Marciac se situe en pays Val d'Adour, territoire étendu sur 3 départements, (Gers-Hautes-Pyrénées-Pyrénées-Atlantique), 12 cantons et 2 régions. Il regroupe 50 000 habitants et 11 communautés de communes. Parmi elles se trouve la Communauté de Commune Bastides et Vallons du Gers située sur les cantons de Plaisance et Marciac. Cette communauté englobe 25 communes et 6000 habitants. Au cœur du développement territorial de cette communauté, le jazz, que ce soit par son festival annuel ou la création d'une section Jazz au collège de Marciac (ce qui d'ailleurs a permis de "sauver" l'établissement). Dès le début de cet événement culturel, nous avons pu constater que se mettaient en place un ancrage territorial et du lien social entre gens d'ici et gens venus d'ailleurs. Jean-Louis Guilhaumon, le maire de Marciac, est venu de Toulouse en tant que professeur d'Anglais pour enseigner au collège de Marciac. Bill Coleman, le célèbre trompettiste américain est installé dans le Gers et a pour voisin, le non moins célèbre, Guy Lafitte... Quant à l'association Jazz in Marciac (association de loi 1901), elle emploie aujourd'hui 6 personnes. L'organisation du festival repose donc essentiellement sur des bénévoles porteurs d'engagement en quête de lien social. Sa notoriété étant aujourd'hui clairement établie, il accueille un public d'ici et d'ailleurs, de la ville et de la campagne. Outre le lien social, la formation (la section musique), il faut citer l'impact sur le tourisme, les aménagements urbains et sur l'agriculture puisque certains produits de terroir (la viande de bœuf, les vins de Plaimont) sont à l'honneur pendant toute la durée du festival (et même après). Ce projet culturel de Marciac est principalement soutenu par le Pays du Val d'Adour et le Conseil Régional Midi-Pyrénées. »

## **L'après-midi Ateliers thématiques**

---

De 14h30 à 16h00, trois ateliers de réflexion étaient proposés à l'ensemble des participants. En voici la restitution :

### ***Atelier numéro 1 « caractérisation des territoires et outils d'aide à la décision ».*** ***Rapporteur Jean-Claude Teurlay***

Les échanges au cours de cet atelier ont tourné autour de trois thèmes :

- les démarches interministérielles et la mise en place d'outils pour confronter les différentes cultures,
  - la prospective territoriale conduite par la Direction Régionale de l'Équipement.
- L'un de ses représentants a présenté une démarche de confrontation de position et des expertises dans lesquels peuvent s'inscrire les établissements professionnels,
- la méconnaissance de sites tels que l'Insee et autres portails destinés aux collectivités locales alors que ce sont des outils riches en informations.

### ***Atelier numéro 2 « les initiatives des établissements au service du territoire ».*** ***Rapporteur Agnès Terrieux***

Le deuxième atelier a focalisé ses échanges sur le lien pédagogique entre formation et territoire par le biais de plusieurs témoignages. Tout d'abord celui d'Arnaud Stines sur la démarche de Rurart, structure permettant à des publics d'accéder à l'art contemporain par le biais de la médiation culturelle et de festival.

Catherine Laidin, notre deuxième intervenante a évoqué la manière avec laquelle elle a tenté de tisser des liens entre les établissements et les territoires par l'intermédiaire de ressources documentaires mises à disposition dans ces établissements.

Ensuite Marc Beillot nous a livré son analyse sur la façon dont les établissements d'enseignement agricole perçoivent le territoire et dont eux-mêmes, en retour, sont perçus. Il conclut que ces derniers doivent dépasser la conception d'ancrage dans un bassin pour aller vers une conception d'assise territoriale.

Enfin, je suis moi-même intervenue sur la formation à la dictatisation de la notion de territoire aux professeurs stagiaires, ces derniers étant à la fois acteurs d'un établissement et acteurs d'un territoire.

***Atelier numéro 3 « le développement durable du territoire : développement économique, emploi, formation ».***

***Rapporteur Dominique Fouchier***

Trois approches. La première concerne l'expérience Leader et son apport dans le développement territorial et l'accompagnement des porteurs de projets. La deuxième expérience relate la mise à disposition d'information à travers Carif-Oref ou d'autres outils comme les maisons communes. La dernière porte sur l'expérience d'Ariège expansion, une illustration des structures d'accueil mises en place par des collectivités territoriales.

A partir de ces exemples, nous nous sommes re-posés, sous un jour nouveau, la question du positionnement de l'enseignement agricole dans la construction territoriale. Avec les projets d'établissements, ne sommes-nous pas finalement face à de nouveaux enjeux ?

Si nous reprenons le cas de la plateforme technologique de Rodez, en dépit de la réussite des initiatives menées, un écueil subsiste : l'absence de lieu d'échanges. Une piste pour les établissements de l'enseignement agricole.

## Conclusion par Dominique Pélassié

---

« J'ai été interpellé par plusieurs choses. En premier lieu par la richesse des témoignages et l'engagement de chacun. En second, par la résonance du mot territoire : chacun a un avis sur la question. Il y a, de fait, une forte dimension symbolique dans ce terme. D'ailleurs, il s'agit d'un phénomène fortement identitaire (français) que de se définir par rapport à un territoire. Les anglo-saxons n'en font pas autant. Certes, la notion de territoire est complexe mais elle constitue également une richesse à garder, à cultiver.

Nous avons touché du doigt la réalité du territoire à travers des témoignages illustrant aussi le foisonnement d'initiatives, la kyrielle de projets possibles. Parmi tous ces exemples, certains sont propres à un territoire et d'autres, à l'inverse, sont susceptibles d'être transposés ailleurs. Il y a aussi de nombreux outils dont nous n'avons pas toujours connaissance.

L'une des questions posées et à instruire aujourd'hui concernait la relation entre la formation et le territoire. L'une des réponses possibles consisterait à intégrer la formation au développement local dans le cadre de nos enseignements mais ce faisant, nous concurrencerions les formations locales existant déjà. Par contre, ce qu'il est possible et même indispensable de faire, est d'adapter nos formations en fonction du public et de la culture territoriale de ce dernier. Cette remarque s'applique déjà puisque, au fil des exemples, nous avons pu constater la grande capacité d'adaptation et d'initiative des établissements aux questions territoriales.

Néanmoins, face à ce foisonnement d'initiatives, il ne faut omettre de s'interroger sur les stratégies à mettre en place. Cette remarque nous renvoie aux projets d'établissement et à l'itération entre ces projets et ceux environnants. Pour élaborer une stratégie, c'est l'ensemble de ces éléments qu'il faut prendre en compte.

Au cours de cette journée, nous avons parlé d'ancrage territorial. Je préférerais employer le terme d'assise dont le sens laisse entrevoir, à l'inverse, un certain dynamisme. Certes, nous sommes déjà, de part notre mission de formation, des acteurs du développement local. Mais nous devons également devenir des acteurs par les actions que nous menons même si nous nous devons faire face à des contraintes. Contraintes institutionnelles d'une part car l'établissement s'engage au nom d'une institution, humaine d'autre part puisque le temps, bien souvent, nous fait défaut.

Cette journée nous a en outre permis de prendre conscience de la méconnaissance des nombreux outils à notre disposition.

Enfin, cette question du territoire nous aura permis de comprendre que nous sommes sur des modes de fonctionnement modifiés. Comment restaurer de la responsabilité, de la démocratie, de la participation, de la citoyenneté ? Par l'éducation. Les établissements agricoles ont ici un rôle primordial à jouer.

Aujourd'hui, le développement économique se fait sur des bases de valorisation : nous sommes sur une économie de la qualité, de valorisation des ressources locales. L'avenir et le dynamisme des établissements se conjuguent plus que jamais avec l'implication de ces établissements dans le développement local. »